



# SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

12 décembre 2023

## ACTUALITÉS

### **Lancement de la négociation sur la nouvelle convention tripartite État-Unédic-Pôle emploi**

Le 1<sup>er</sup> décembre, une réunion multilatérale de lancement de la négociation tripartite État-Unédic-Pôle emploi s'est tenue au ministère du Travail. Cette réunion avait pour objectif de définir un calendrier et une méthode de travail pour renégocier la convention actuelle.

Conformément au souhait exprimé par les partenaires sociaux, le calendrier de travail retenu doit permettre d'aboutir sur une version finalisée de la convention tripartite fin janvier 2024.

Concernant la méthode, des groupes de travail techniques se réuniront de décembre à fin janvier pour aboutir à un texte à la fin du mois de janvier.

### **Programme de travail de l'Unédic : axes stratégiques pour 2024-2025**

La direction générale de l'Unédic a présenté aux membres du Bureau les axes de son programme de travail pour les deux années à venir.

En 2024 et 2025, au-delà de ses missions « cœur » au service des partenaires sociaux, l'Unédic propose de développer de nouveaux axes stratégiques permettant de renforcer la place du régime d'assurance chômage au sein du service public de l'emploi.

Ces axes sont l'innovation et la prospective, le rayonnement, la responsabilité sociale et environnementale (RSE), la data et l'intelligence artificielle.

## Convention État-Unédic relative au financement de l'activité partielle

La convention État-Unédic relative au financement de l'activité partielle arrivera à échéance le 31 décembre 2023. Afin d'assurer la continuité du financement, un nouvel avenant de prorogation a été soumis au vote des membres du Bureau.

Cet avenant comprend notamment :

- la modification du préambule afin d'acter la mise en place de travaux au cours de l'année 2024 pour renégocier la convention ;
- la modification de l'article relatif à l'accès aux données afin de sécuriser davantage l'accès de l'Unédic à ces données.

Les membres du Bureau approuvent le texte d'avenant n°5 et valident la prorogation de la convention Etat-Unédic relative à l'activité partielle jusqu'au 31 décembre 2024.

# SUIVI

## Budget de l'Unédic pour 2024

Comme chaque fin d'année, le Bureau doit se prononcer sur les orientations budgétaires pour l'année à venir.

Le budget total de l'Unédic s'élève à 30 424 K€, soit une augmentation par rapport à 2023 (+ 1,2 %)

Les membres du Bureau valident le budget de l'Unédic pour l'année 2024.

## Note de suivi conjoncturel

Une note de suivi conjoncturel a été présentée aux membres du Bureau. Elle montre qu'avec une croissance de +0,1 %, le PIB a ralenti au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023. L'inflation s'est, quant à elle, orientée à la baisse en novembre (+3,4 % après +4% en octobre, en glissement annuel).

Au 3<sup>ème</sup> trimestre, l'emploi s'inscrit finalement en hausse de +30 700 créations nettes d'emploi par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre, alors qu'il avait initialement été estimé en recul de -17 700.

Les indicateurs du chômage sont repartis à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre, avec une progression du taux de chômage à 7,4 % (après 7,2 % au 2<sup>ème</sup> trimestre), soit 64 000 personnes supplémentaires par rapport à juin. Après avoir crû de +49 000 au 3<sup>ème</sup> trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois (DEFM, toutes catégories confondues) a continué de progresser légèrement en octobre (+18 000 personnes par à septembre).

## Situation financière de l'Unédic

En novembre, la situation de trésorerie de l'Unédic s'est améliorée de 266 M€.

En novembre, l'Unédic a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de 1,75 Md€ émis en mars 2016 via le programme EMTN.